



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 15 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication du baromètre des résultats de l'action publique : des résultats encourageants pour la Dordogne, des actions à poursuivre

Le baromètre des résultats de l'action publique est en ligne sur le site du Gouvernement depuis le 13 janvier 2021. Il donne à voir l'état d'avancement et les résultats concrets pour 25 politiques prioritaires menées par le Gouvernement.

Le baromètre présente pour chaque politique, à l'aide de données chiffrées, département par département, la situation en 2017, l'état de mise en œuvre en 2020 et l'objectif du Gouvernement à l'horizon de 2022.

Ces politiques recouvrent huit dimensions essentielles du quotidien de nos concitoyens :

- la transition écologique,
- l'emploi et l'économie,
- la santé,
- la famille et le handicap,
- l'éducation,
- la sécurité,
- la culture,
- les services publics
- le logement.

En Dordogne, la mobilisation de l'ensemble des acteurs (Etat, collectivités territoriales, monde économique et associatif) permet de faire apparaître des résultats positifs sur la majorité des indicateurs, et notamment sur les thématiques suivantes :

- Le plan vélo : 249 kilomètres de pistes cyclables et de voies vertes en Dordogne fin 2020, soit une augmentation de 39 % par rapport à 2017.
- L'apprentissage : + 13 % de contrats d'apprentissage dans notre département en 2019 par rapport à 2017, et poursuite de cette dynamique en 2020 ;
- Le développement des maisons de santé : + 29 % du nombre de maisons de santé entre 2017 et 2020 ;
- Le dédoublement des classes de CP et CE1 en réseau d'éducation prioritaire (REP) : + 32 % en 2020, ce qui permet d'atteindre cet objectif dans 100 % des classes concernées de notre département ;
- La réduction de la mortalité sur les routes : - 23 % de personnes décédées sur les routes de Dordogne entre 2017 et 2019, et poursuite de cette dynamique en 2020 ;



- Le plan logement : 125 personnes sans-abri ont eu accès à un logement social en 2019, soit une augmentation de 67 % par rapport à 2017.

2 indicateurs font en revanche apparaître des résultats inférieurs à ceux constatés au niveau national : la durée de traitement des demandes d'allocation d'adulte handicapé (AAH), est ainsi de 7,3 mois en 2020 contre 4 mois au niveau national (cible à trois mois), tandis que le taux de déploiement de la fibre, s'établit à 10% des foyers et entreprises éligibles en juin 2020, contre 51% au niveau national. Sur ces deux chantiers, l'État est aux côtés des collectivités territoriales et de leurs opérateurs pour permettre à notre département d'atteindre ses objectifs.

La publication de cet outil, qui sera mis à jour régulièrement, démontre la détermination du Gouvernement à obtenir des résultats tangibles sur la vie quotidienne des Français, sur l'ensemble du territoire.